

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

5^{ème} RÉUNION DE 2011

Séance du 17 novembre 2011

CG 11/5^{ème}/I-07

L'an deux mil onze, le 17 novembre, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents : MM. Albert, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié ;

Absents excusés ayant donné procuration de vote : MM. Astoul, Cambon, Marty Michel et Moignard.

REMISES GRACIEUSES

Comme lors de chacune de nos réunions et conformément à la réglementation comptable, je sou mets à votre approbation des titres de recettes et ordres de reversement, émis sur les exercices précédents, qui relèvent d'une procédure de remise gracieuse.

Le montant total des requêtes tendant à la remise gracieuse de diverses créances s'élève à **2 079,00 €**.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de mes propositions et inscrire les crédits équivalents sur l'article 657427 sous-fonctions 01, 53 et 551 de la Décision Modificative n°2 de 2011.

◆

◆

◆

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Décide les remises gracieuses de titres de recettes et d'ordre de reversement suivants pour un montant de 2 079 € :

Titres de recettes

<i>IMPUTATION BUDGETAIRE</i>	<i>ANNEE</i>	<i>N° DE TITRE</i>	<i>RESTE A ENCAISSER</i>
7513 53	2009	1312	204,75 €
	2009	1316	390,00 €
	2009	2092	97,50 €
	2009	4074	97,50 €
	2009	6110	97,50 €
	2009	7957	97,50 €
	2010	2303	97,50 €
	2010	4420	97,50 €
	2010	6432	97,50 €
	Sous-total.....		1 277,25 €
	Sous-total arrondi		1 278,00 €
75331 551	2010	1132	515,70 €
	Sous-total.....		515,70 €
	Sous-total arrondi		516,00 €
27431 01	2011	1495	212,50 €
	Sous-total.....		212,50€
	Sous-total arrondi		213,00€
	TOTAL GENERAL		2 007,00 €

Ordres de reversement

<i>IMPUTATION BUDGETAIRE</i>	<i>ANNEE</i>	<i>N° O.R.</i>	<i>RESTE A ENCAISSER</i>
651141 551	2010	1831	71,55 €
	Sous-total.....		71,55 €
	Sous-total arrondi		72,00 €
	TOTAL GENERAL		72,00 €

- Inscrit les crédits équivalents à l'article 657427, sous-fonctions 01, 53 et 551 de la décision modificative n°2 de 2011.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,